

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/06/2025 - B2025/005851 - 2017 B 01677 - 833 860 810 - 3RB

Désignation de l'entreprise SARL 3RB										Néant ☐							
Adresse de l'entreprise 22 AVENUE DE CERDAGNE										66340 OSSEJA							
Numéro SIRET * 8 3 3 8 6 0 8 1 0 0 0 0 1 3										Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2							
										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2					
ACTIF										Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		<i>Certifié conforme le Gérant</i>										
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *	028		030		<i>C</i>											
	Immobilisations financières * (1)	040		042													
	Total I (5)			044		048											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	319 740	052		319 740		313 804								
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070												
		Autres * (3)	072	272 554	074		272 554		272 168								
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	11 932	086		11 932		2 602								
	Charges constatées d'avance *		092		094												
	Total II			096	604 226	098		604 226		588 574							
	Total général (I+II)			110	604 226	112		604 226		588 574							
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			50 000		50 000								
	Ecart de réévaluation			124													
	Réserve légale			126													
	Réserves réglementées*			130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131													
	Report à nouveau			134			-12 673		-5 386								
	Résultat de l'exercice			136			-7 484		-7 286								
	Subventions d'investissement			137													
	Provisions réglementées			140													
	Total I			142			29 843		37 327								
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			154													
	Emprunts et dettes assimilées			156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164													
	Fournisseurs et comptes rattachés			166			26 716		13 580								
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169													
	Comptes courants d'associés			173			312 667		302 667								
	Autres dettes			175			235 000		235 000								
	Produits constatés d'avance			174													
	Total III			176			574 383		551 247								
	Total général (I + II + III)			180			604 226		588 574								
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL 3RB

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2 Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	5 936	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	5 936	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		209 900
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		-209 900
	Autres charges externes * :	dont crédit bail			242	13 243	7 285
		- mobilier					
		- immobilier					
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle	243		244	177	
		CFE et CVAE *					
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du	255		254		
		fonds de commerce					
	Dotations aux provisions				256		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	13 420	7 286
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-7 484	-7 286
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280		
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	-7 484	-7 286
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 7 484
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44 sexes)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
				Zones de revitalisation de la défense (44 septdecies)	127		
				Bassins d'emploi à redynamiser (art 43 duodecies)	991		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Créance due au report en arrière du déficit	346		
Déficits	Bénéfice col. 1			Déficit col. 2	352		354 7 484
	Déficit de l'exercice avant imputation : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables . *			. 1.2. . 6.7.8.9. ont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372 7 484

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepal Quakra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

SARL 3RB

31/12/2023

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	50 000	50 000		
10100000 CAPITAL	50 000	50 000		
REPORT A NOUVEAU	-12 673	-5 386	-7 286	-135.27
11000000 REPORT A NOUVEAU	-12 673	-5 386	-7 286	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-7 484	-7 286	-198	-2.71
TOTAL I	29 843	37 327	-7 484	-20.05
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	26 716	13 580	13 136	96.73
40100000 FOURNISSEURS	26 716	13 580	13 136	96.73
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	312 667	302 667	10 000	3.30
45500000 GUILLEM RIBA BACH	227 667	227 667		
45500100 ANTONI RIBA	37 500	37 500		
45500200 CLARA RIBA	37 500	37 500		
45504000 RIBA BACH SL	10 000		10 000	
AUTRES DETTES	235 000	235 000		
46710000 RIBASCH	235 000	235 000		
TOTAL III	574 383	551 247	23 136	4.20
TOTAL GENERAL	604 226	588 574	15 652	2.66

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION STOCKEE	5 936		5 936	
71330000 VARIAT.EN-COURS PROD.BIEN	5 936		5 936	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 936		5 936	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		209 900	-209 900	-100.00
60100000 ACHATS TERRAINS		209 900	-209 900	NS
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)		-209 900	209 900	100.00
60310000 VARIATION ST.MARCHANDISES		-209 900	209 900	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES	13 243	7 285	5 957	81.77
60408000 SOUS TRAITANCE INTRACOM	6 000	6 000		
60500000 ACH.MATERIEL ET TRAVAUX	5 936		5 936	
62260000 HONORAIRES	1 153	822	332	40.37
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		43	-43	NS
62700000 SERVICES BANCAIRES	154	421	-267	-63.51
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	177		177	
63512000 TAXES FONCIERES	177		177	
AUTRES CHARGES		1	-1	-100.00
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE		1	-1	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	13 420	7 286	6 134	84.18
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 484	-7 286	-198	-2.71
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	-7 484	-7 286	-198	-2.71

3RB
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 22 Avenue de Cerdagne Appartement F9
66340 Osséja
833 860 810 RCS PERPIGNAN



5551

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 NOVEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -7 484,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-7 484,00 euros
Report à nouveau antérieur :	-12 673,00 euros
Au compte « report à nouveau » S'élevant ainsi à -20 157,00 euros	-7 484,00 euros

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Gérant
Guillem RIBA BACH

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Guillem RIBA BACH".